

Recodification de la taxe sur la valeur ajoutée dans le code d'imposition des biens et services

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit fiscal

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- **Comprendre** le contexte et le calendrier de la recodification de la TVA dans le CIBS
- **Se repérer** dans le plan et la numérotation du nouveau Livre II
- **Identifier** les évolutions de fond derrière le « droit constant »
- **Sécuriser** la période transitoire et préparer l'entreprise au 1er janvier 2027

Programme

1. Comprendre le contexte de la recodification

- Le CIBS, un code unique pour la fiscalité des biens et services
- Les ordonnances de décembre 2025 et juillet 2026

1. Se repérer dans l'architecture du Livre II

- Une grille unique pour tous les régimes
- Lire la numérotation des articles
- Partie législative / partie réglementaire : annexes au CGI, articles déclassés

- Atelier : se repérer dans le texte

1. S'approprier le nouveau vocabulaire

- Intrant, intra-européen...
- Exonérations fonctionnelles / dérogatoires et gamme des taux
- Exercice : traduire en langage CIBS

1. Mesurer ce qui change derrière le « droit constant »

- Définitions codifiées : opération à titre onéreux, intermédiation
- Directives VIDA et e-commerce, loi de finances pour 2026
- Un droit à déduction reformulé
- Cas pratiques

1. Sécuriser la période de transition

- Entrée en vigueur au 1er janvier 2027 et tolérance jusqu'au 30 juin 2028
- Opposabilité du BOFiP et des rescrits
- Mise en situation : quel référentiel appliquer ?

1. Anticiper les impacts pour l'entreprise

- Analyse croisée CGI / CIBS et revue des positions techniques
- Facturation électronique et e-reporting

Mise à jour des systèmes, contrats et procédures

Public concerné

- Comptable
- Directeur
- Dirigeants d'entreprises
- Fiscaliste d'entreprise
- Responsable fiscal

Pré-requis

- Expérience dans l'une des fonctions ciblées

Pédagogie

- Questionnaire de recueil des attentes du participant, en amont de la formation

- Mise en application pratique des compétences juridiques délivrées
- Remise d'un support pédagogique
- Evaluation d'acquisition des connaissances pendant la formation
- Questionnaire d'appréciation à chaud, à l'issue de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+33(0)158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.